

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11512**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Chargé de projet en maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables, éco construction

Nouvel intitulé : Chargé de projet énergie et bâtiment durables

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables (ASDER)	Directeur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

227 Energie, génie climatique

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le chargé de projet informe ses différents interlocuteurs (grand public, particuliers, maîtres d'ouvrage publics ou privés, organismes gestionnaires de patrimoine immobilier, professionnels de la filière bâtiment, élus et technicien de collectivités, etc.) sur les enjeux énergétiques, écologiques et sanitaires, sur les solutions techniques de l'éco-bâtiment et des énergies renouvelables, les coûts, les aides financières, la réglementation. Il écoute la problématique de son interlocuteur, répond à ses questions et l'oriente dans ses choix.

Il conseille les porteurs de projets sur les thèmes suivants : conception ou rénovation du bâtiment, économies d'énergie, matériaux de construction et d'isolation, ventilation, énergies renouvelables, gestion de l'eau, etc. Il est amené à réaliser ou à coordonner la réalisation d'études d'aide à la décision. Ces études comprennent des bilans énergétiques (besoins, consommations), des pré-dimensionnements des installations et du chiffrage pour aboutir à des préconisations de travaux. Le conseiller doit alors réaliser des calculs (avec logiciels appropriés), et rédiger des rapports.

Le conseiller initie, soutient et suit le développement de projets liés à la maîtrise de l'énergie auprès de différents acteurs ou clients (particuliers, collectivités locales, entreprises, etc.) et à différentes échelles (bâtiment, quartier, commune, territoire). Selon la nature des projets, le conseiller peut être amené à animer des réunions, coordonner différents acteurs, et assurer des fonctions de gestion de projet.

Les capacités attestées:

Maîtrise de l'approche globale et complète de l'éco-bâtiment et des énergies :

\* Connaissances générales : contexte, acteurs, réglementations, aides financières.

\* Connaissances des techniques : architecture bioclimatique, technique des bâtiments performants (enveloppe et systèmes), éco construction, matériaux de construction et d'isolation, principes de thermique du bâtiment, énergie solaire thermique, énergie solaire photovoltaïque, bois-énergie, pompes à chaleur, ventilation, etc.

\* Connaître la réglementation en vigueur et les labels.

Capacités techniques :

\* Analyser une situation : nature du projet, objectifs, moyens et attentes du maître d'ouvrage.

\* Définir, exploiter et rechercher les éléments d'information nécessaires à l'étude.

\* Exploiter des plans.

\* Analyser des consommations.

\* alculer des bilans énergétiques : calculs de thermique du bâtiment et de besoins électriques .

\* pré-dimensionner les équipements et définir les travaux (isolation, chauffage, ventilation, production d'eau chaude, production d'électricité

\* Analyser les résultats, et proposer des solutions techniques chiffrées.

\* Détailler les coûts en tenant compte des aides existantes.

Capacités de communication :

\* Rédiger un rapport écrit

\* Réaliser une présentation orale claire et synthétique

\* Adapter son discours au niveau de connaissance de son interlocuteur

\* Faire des propositions convaincantes.

Capacités de management :

\* Animer une réunion.

\* Piloter/ animer un groupe projet.

\* Travailler en équipe.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le secteur d'activité est celui du bâtiment et de l'énergie. Le conseiller en maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables, éco construction

peut intervenir dans différents types de structures :

- \* Associations ou agences de l'énergie (structures de 1 à 30 salariés)
- \* Structures publiques type collectivités, syndicats intercommunaux, départements, syndicats départementaux de l'énergie, parcs naturels, départements, régions, etc.
- \* Chambres consulaires ou organisations professionnelles,
- \* Fabricants, distributeurs et installateurs d'équipements techniques utilisés dans le bâtiment écologique (chauffage et électricité par énergies renouvelables, matériaux, ventilation, dispositifs de récupération d'eau, assainissement, etc.)
- \* Bureaux d'étude, cabinets d'architectures
  - \* Chargé de projet énergie en association ou agence de l'énergie
- \* Conseiller énergie en association ou agence de l'énergie
- \* Chargé de mission pour une collectivité
- \* Technicien ou ingénieur de bureau d'étude
- \* Technicien commercial pour un fabricant, un distributeur ou une entreprise du bâtiment (constructeur, installateur)

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

F1106 : Ingénierie et études du BTP

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

Composantes de la certification :

- 1-Information-sensibilisation
- 2-Conseil technique
- 3-Accompagnement de projet

Modalités d'évaluation post-formation :

Exposé oral de synthèse, examens écrits, projet d'étude, soutenance du stage en entreprise.  
La certification post formation est uniquement globale.

Modalités d'évaluation en VAE :

Sous condition de recevabilité basée sur 3 années d'expérience dans le secteur visé.  
Rédaction d'un mémoire de compétences et soutenance orale.  
La certification en VAE peut être partielle ou totale.

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	- Directeur ou Responsable Formation - Conseiller énergie salarié de l'ASDER - Professionnel extérieur salarié - Professionnel extérieur employeur
Après un parcours de formation continue	X	- Directeur ou Responsable Formation - Conseiller énergie salarié de l'ASDER - Professionnel extérieur salarié - Professionnel extérieur employeur
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

**Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 3 décembre 2010 publié au Journal Officiel du 22 décembre 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé Chargé de projet en maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables, éco construction avec effet au 22 décembre 2010, jusqu'au 22 décembre 2015.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

En moyenne 40 certifiés par an

**Autres sources d'information :**

[www.asder.asso.fr](http://www.asder.asso.fr)

**Lieu(x) de certification :**

Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables (ASDER) : Auvergne Rhône-Alpes - Savoie ( 73) [Chambéry]

ASDER,

562 avenue du grand Arietaz

BP 99499

73094 Chambéry cedex 9

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

ASDER,

562 avenue du grand Arietaz

BP 99499

73094 Chambéry cedex 9

Institut régional universitaire polytechnique (IRUP)

Campus industriel

rue Copernic

CS 369

42050 SAINT-ETIENNE Cedex 2

CFP la Futaie

53410 PORT-BRILLET

**Historique de la certification :**

Certification existante depuis 1989 sous les intitulés suivants :

- \* Energies renouvelables, tri et valorisation des déchets.
- \* Génie climatique, énergies renouvelables, tri et valorisation des déchets.
- \* Maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables, éco construction.

**Certification suivante :** Chargé de projet énergie et bâtiment durables